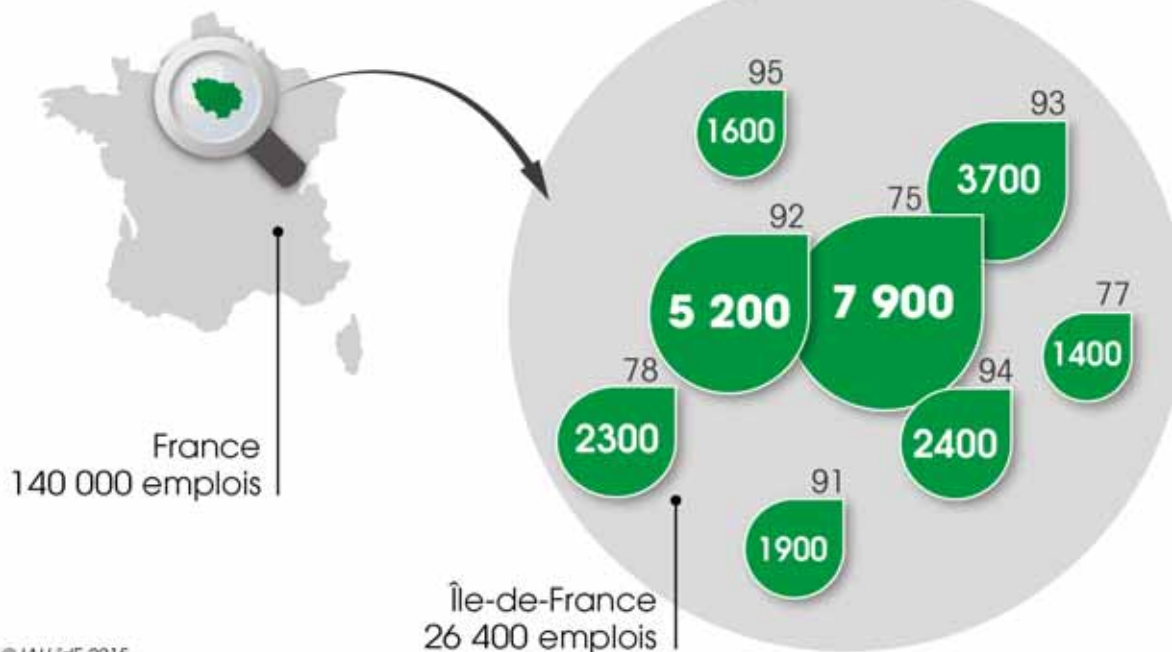


1 profession verte sur 5 est en Île-de-France...

... dont la moitié dans Paris
et les Hauts-de-Seine



L'ÉCONOMIE VERTE

L'Île-de-France dispose de nombreux atouts en matière de transition écologique, avec 771 200 professionnels ayant des compétences environnementales avérées (vertes) ou à développer (verdissantes). Parmi eux, 246 000 exercent leur métier dans les secteurs d'activité dits de l'« économie verte ». Ils constituent le cœur de cette nouvelle dynamique de développement.

La région Île-de-France est un des principaux moteurs de l'économie française et fait face à de nombreux enjeux environnementaux. La transition écologique est une formidable opportunité pour s'adapter à ces défis et ouvrir une perspective de développement vers une économie plus verte. Circonscrire et mesurer ce domaine en émergence est une nécessité pour évaluer, notamment, son impact sur l'emploi. Car s'il peut en créer, il peut également en détruire. Les vitesses d'adaptation du système économique et des individus sont les clés pour la réussite de cette transition écologique.

1 246 000 EMPLOIS AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE VERTE RÉGIONALE

Le concept d'« économie verte » est assez récent et les nomenclatures statistiques actuelles ne sont pas toujours adaptées pour en appréhender finement les contours. Il recouvre l'ensemble des activités économiques qui agissent en faveur de l'environnement, elles-mêmes se décomposant en deux « catégories » : les éco-activités et les activités périphériques.

Les « éco-activités » sont les secteurs dédiés à l'environnement et concentrent la plupart des métiers « verts » et « verdissants », dans trois grands domaines :

- la protection de l'environnement : collecte et traitement des déchets, agriculture, assainissement, dépollution des sols, etc. ;
- la gestion des ressources : réduction des consommations de ressources naturelles et de matières premières, mobilisation des énergies renouvelables (biomasse-énergie, agrocarburants, énergies marines, éolien, photovoltaïque, géothermie, etc.) ;
- les activités transversales : R&D et ingénierie environnementale.



G. Crossay/Medde-MLETR

**Production d'énergie par culture de micro-algues sur eaux usées.
Ennesys, Urbanlab La Défense**

Les activités périphériques de l'économie verte se répartissent quant à elles dans :

- les métiers de la construction : isolation, couverture, étanchéité, architecture, fabrication de produits industriels plus efficaces ;
- la gestion des espaces verts ;
- les transports : construction d'infrastructures ferroviaires de tramway, de matériels ferroviaires roulants, entretien et réparation.

Les secteurs d'activité verts emploient, en Île-de-France, 880 600 personnes. Cependant, parmi ces emplois, seule une faible part est effectivement dédiée à l'environnement. L'approche par secteurs surestime

donc le nombre d'emplois de l'économie verte. Aussi pour mieux l'appréhender, il convient de mesurer la part des métiers « verts » et « verdissants » qui y sont exercés.

Ainsi, seule l'approche combinée par secteurs et professions permet de mesurer précisément cette économie. En croisant ces deux approches, l'économie verte compte 246 000 professionnels verts et verdissants qui travaillent au sein des secteurs d'activité verts, soit 4,5 % de l'économie régionale.

2 26 400 SALARIÉS EXERCENT UNE PROFESSION « VERTE »

Les professions vertes sont celles dont la finalité et les compétences sont avérées dans le domaine environnemental. Elles contribuent à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages sur l'environnement. En Île-de-France, 26 400 salariés exercent une profession « strictement » verte, soit dans l'économie verte, soit en dehors.

NEUF PROFESSIONS VERTES IDENTIFIÉES

Ces métiers sont concentrés dans la production et la distribution d'énergie et d'eau (ingénieur distribution d'eau ou contrôleur de réseau EDF), dans l'assainissement et le traitement des déchets (agent d'assainissement, éboueur, agent de station d'épuration, etc.).

Il existe aussi des professions plus transversales : techniciens du traitement des pollutions (technicien de mesure de la qualité de l'eau,

animateur hygiène-sécurité-environnement, etc.). Et d'autres liées à la protection de la nature (agent de parc national, garde forestier). Comparées au niveau national, les professions vertes sont légèrement sous-représentées en Île-de-France, alors que 21 % des emplois y sont localisés, toutes professions confondues. Pour les professions vertes au sens strict, 19 % des emplois sont franciliens.

MAJORITAIREMENT DES HOMMES, EN CDI, PEU QUALIFIÉS

La proportion d'ouvriers parmi les professions vertes est relativement importante (40 %) par rapport à l'ensemble des professions (14 %). Ceci explique la surreprésentation masculine : 84 % des emplois sont occupés par des hommes, contre 51 % dans l'ensemble des professions. Les femmes sont davantage représentées dans les métiers plus transversaux et mieux qualifiés : elles occupent en effet 38 % des postes d'ingénieurs et cadres techniques de l'environnement. Ce domaine d'activité est également celui où les jeunes sont les plus nombreux (32 % des actifs ont moins de 30 ans, contre 22 % toutes professions confondues).

Les professions vertes recouvrent le plus souvent des métiers offrant une certaine stabilité de l'emploi. Elles se distinguent par une proportion élevée de temps pleins et de CDI.

Compte tenu des professions concernées, près d'un quart des professionnels exerçant un métier vert a un diplôme ne dépassant pas le niveau BEP/ CAP, contre 17 % toutes professions confondues. Les métiers de l'assainissement ou du traitement des déchets exigent un niveau de diplôme peu élevé : plus de la moitié de ces emplois est

occupée par des personnes n'ayant pas de diplôme supérieur au brevet (contre 20 % en moyenne, toutes professions confondues).

À l'inverse, un tiers des actifs seulement est diplômé du supérieur. Les ingénieurs et cadres de l'environnement sont très qualifiés : 86 % sont diplômés du supérieur, deux fois plus que la moyenne régionale.

3 744 800 SALARIÉS EXERCENT UNE PROFESSION « VERDISSANTE »

Les professions dites « verdissantes » n'ont pas une finalité environnementale, mais intègrent de nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte la dimension environnementale dans leurs métiers respectifs. Ces professions sont délicates à identifier, en raison des difficultés à estimer le degré de verdissement des différents métiers. Une soixantaine d'entre elles a pu néanmoins être ciblée. Alors que les professions vertes se concentrent dans les secteurs d'activité verts (60 %), pour l'essentiel dans les éco-activités, la majorité des professions verdissantes sont quant à elles exercées dans les autres secteurs (70 %).

DES PROFESSIONS PLUS QUALIFIÉES QUE CELLES DE L'ÉCONOMIE VERTE

L'Île-de-France concentre 20 % des professions verdissantes au niveau national. Ces professionnels travaillent surtout dans des secteurs non spécifiques à l'environnement.

Du fait de la très grande diversité des professions verdissantes, le profil des actifs ressemble en moyenne à celui des autres secteurs dans la région : 42 % sont diplômés du supérieur (> bac), 23 % ont moins de 30 ans, 78 % sont en CDI. Parmi les plus représentés : les animateurs socioculturels, les ingénieurs BTP, les chercheurs et les ouvriers du bâtiment, avec des compétences environnementales à développer très diverses.

L'ADAPTATION NÉCESSAIRE DES COMPÉTENCES

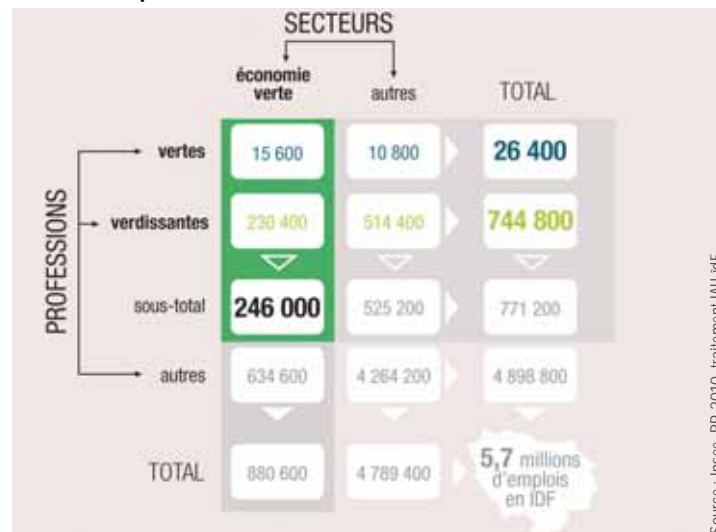
Les professions du bâtiment sont concernées par l'amélioration de la performance énergétique, notamment les techniques d'éco-construction. Le chef de chantier doit appréhender la coordination des différents corps de métiers pour garantir l'efficacité énergétique du bâti.

Dans les transports et la logistique, l'écoconduite et l'optimisation des processus d'acheminement des marchandises sont des facteurs nécessitant une évolution des compétences à la fois des conducteurs, des acheteurs, des logisticiens, etc.

Dans l'automobile, les professionnels doivent s'adapter pour permettre le démantèlement et le recyclage des véhicules en fin de vie et fabriquer des équipements moins gourmands en énergie (véhicule hybride, électrique, fonctionnant à l'hydrogène, etc.).

Les métiers de l'entretien des espaces verts nécessitent, quant à eux, un renouvellement des pratiques pour une démarche plus écologique.

Emploi dans l'économie verte : approche croisée secteurs et professions



Une adaptation en Île-de-France du référentiel statistique national

Les périmètres statistiques de l'économie verte ne sont définis, en France, que depuis 2010. Cette démarche a l'avantage de présenter un diagnostic partagé des méthodes, des outils et du dénombrement des emplois et des métiers verts. Le champ de l'économie verte délimité au niveau régional ne correspond pas à celui établi au niveau national. Alors qu'à l'échelle nationale, le code produit isole la part des activités vertes dans chaque secteur, à l'échelle régionale seule l'analyse croisée des secteurs d'activité et des professions vertes et verdissantes permet d'appréhender ce champ. C'est cette méthodologie dite du « trident » qui a permis d'adapter le référentiel national à l'Île-de-France. Cette définition, bien qu'imparfaite, fait consensus et permet de mieux mesurer les enjeux.

DES RESSOURCES ET UN TISSU D'ACTEURS DIVERSIFIÉS

L'Île-de-France est présente, à des degrés divers, sur l'ensemble des filières industrielles stratégiques pour l'économie verte (énergies renouvelables/ENR, stockage de CO₂, bâtiments basse consommation/BBC, véhicules décarbonés, réseaux intelligents/smart grids, chimie verte, optimisation des procédés industriels, etc.).

Elle compte par ailleurs des acteurs majeurs dans la gestion de l'eau, la dépollution de l'air et la géothermie. La nature des établissements est également très diversifiée : entreprises industrielles, bureaux d'études, filiales de commercialisation, sièges sociaux des plus grands groupes environnementaux.

La région est ainsi de plus en plus performante dans les technologies environnementales, 40 % des brevets verts français y sont créés. Un système d'innovation qui s'appuie sur les compétences scientifiques et technologiques de grands acteurs privés dans les éco-activités (Veolia, Suez, etc.) et sur les activités périphériques (Renault, Saint-Gobain, Eiffage, Air Liquide, Rhodia).

Les nombreux laboratoires de recherche, universités, grandes écoles favorisent la recherche et l'innovation en environnement, et un pôle de compétitivité, Advancity, est dédié à la « ville durable ». Ces innovations environnementales possèdent une large capacité de diffusion et constituent un véritable potentiel d'entraînement sur l'ensemble des secteurs.

Source : Camors Carine, Lopez Cristina, « Emplois et professions de l'économie verte : une réalité multiple en Île-de-France », *Note rapide Économie*, n° 691, IAU idF, juillet 2015

Pour en savoir plus

- Leroi Pascale, Lopez Cristina, *Optimiser le potentiel d'emplois de la transition écologique*, IAU idF, mai 2015. <http://bit.ly/1A11SDI>.
- Petit Thierry, *Les industries des ENR en Île-de-France. Les bioénergies*, IAU idF, mai 2014. <http://bit.ly/1L2IXW0>.
- OCDE, *Villes et croissance verte : étude de cas de la région Paris/ Île-de-France*, février 2012.
- CGDD/SOeS, « Comprendre l'emploi dans l'économie verte par l'analyse des métiers », *Le point sur*, n° 188, juin 2014.
- Défi métiers/Insee, « Les ouvriers largement présents parmi les professions vertes ou potentiellement verdissantes », *Île-de-France à la page*, n° 407, avril 2013.
- www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/economie